

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 12 décembre 2022 à 18 h 30, **salle du conseil municipal en mairie.**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2022.

Affaires centre équestre

Affaires financières

2. Décision modificative n° 2 du budget du centre équestre.
3. Inscription du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 du budget de la régie centre équestre.

Affaires golf

Affaires financières

4. Inscription du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 du budget de la régie golf.

Affaires thermales

Affaires financières

5. Décision modificative n° 2 du budget des thermes.
6. Provision pour dépréciation, budget thermes.
7. Autorisation à constituer des garanties pour certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL), thermes.

Affaires Ehpad ERA CASO

Affaires financières

8. Décision modificative du budget de l'Ehpad ERA CASO.
9. Inscription du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 du budget de la régie de l'Ehpad ERA CASO.
10. Provision pour dépréciation, budget Ehpad ERA CASO.
11. Mise à disposition et tarification des chambres d'hôtes.
12. Mise à disposition tarifée du local « Bien -Être ».

Affaires communales

Affaires générales

13. Régime des délégations.
14. Dérogation relative aux ouvertures dominicales, année 2023.
15. Publicité des actes en ligne, report de la mise en œuvre.

Affaires financières

16. Montant de la subvention d'équilibre thermes du budget principal.
17. Remboursement des salaires des agents fonctionnaires des thermes du budget thermes au budget principal.
18. Redevance du budget thermes au budget principal.
19. Décision modificative n° 4 du budget principal.
20. Délibération de principe des modalités de reversement des subventions d'investissement (Délégation de Service Public des Thermes).
21. Création du budget annexe DSP des thermes au 1^{er} janvier 2023.
22. Dissolution du budget de la régie des thermes.
23. Autorisation à constituer des garanties pour certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL), ville.
24. Inscription du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 du budget eau.
25. Provision pour dépréciation, budget eau.
26. Inscription du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 du budget assainissement.
27. Inscription du quart des crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 du budget principal.
28. Provision pour dépréciation, budget ville.
29. Prise en charge sur le budget principal des dépenses Luchon Forme et Bien-Etre.
30. Remise gracieuse au régisseur de la régie Luchon Forme et Bien-Etre.
31. Annulation de la provision pour risques 2020.
32. Tarif des repas pris en charge par la commune.

Marchés publics

33. Marché d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de conduite des installations thermiques avec gros entretien renouvellement : Avenant N°3 – Autorisation de signature.

Ressources humaines

34. Actualisation tableau des emplois permanents.
35. Lignes directrices de gestion, information au conseil municipal.

36. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 07 décembre 2022,

Pour Le Maire, empêché,

Eric AZEMAR,

1^{er} Adjoint,

Gilles TAVIOLLO

